



BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 111

Déchets encombrants

Le prochain ramassage aura lieu le **jeudi 9 avril 2015 dès 8h00**. Nous vous rappelons que tout objet recyclable ou pouvant être contenu dans un sac de 110l n'est pas un déchet encombrant et ne sera pas ramassé. De plus, veuillez ôter les parties métalliques des objets concernés. Les appareils électriques sont à rapporter dans les points de vente.

Ramassage de la ferraille

Le prochain ramassage de la ferraille aura lieu le **9 mai** prochain à Mister Tri selon l'horaire habituel soit **de 9h30 à 11h30**.

Spaghettis de Carême

La Commune ecclésiastique de Pleigne vous convie à sa soirée spaghettis de Carême le **Vendredi saint 3 avril 2015 dès 18h30** à la halle de gymnastique.

Fermeture du bureau communal

Le secrétariat communal sera fermé du **3 au 12 avril 2015**.
Le Conseil communal vous souhaite de belles fêtes de Pâques.

Assemblée communale

La prochaine assemblée communale ordinaire des comptes aura lieu le **jeudi 21 mai 2015**.

Journée du bénévolat

La traditionnelle journée du bénévolat aura lieu le

samedi 25 avril 2015
rendez-vous à 9h00 devant Mister Tri

Pour des questions d'organisation, nous prions les personnes intéressées à s'inscrire auprès de Michel Martinoli au 078 912 58 69 ou sur la liste à Mister Tri jusqu'au 20 avril 2015.

Le Conseil communal souhaite une nombreuse participation et espère que chacun aura à cœur d'offrir une partie de sa journée pour l'ensemble de la communauté. Comme de coutume, le repas de midi sera offert à tous les participants.

Manifestations à Lucelle

Deux manifestations se dérouleront ces prochains mois à Lucelle. Le **10 mai de 10h00 à 18h00** aura lieu la foire Franco-Suisse et les **26 et 27 juin** se sera au tour de Lucelle Sonore de faire connaître notre région loin à la ronde avec son festival de musique. Alors à vos agendas !

Pour tous renseignements complémentaires, Motel Noirval, Lucien Fankhauser, 032 462 24 52

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 24 mars 2015